

Info Saint-Simon

Avril 2019



Chers parents,

Encore cette année, je profite du mois d'avril, mois de l'autisme, pour réaffirmer l'importance d'accepter, de respecter et de valoriser les différences.

Quelle que soit notre condition, nous avons tous des traits de personnalité, des caractéristiques qui nous sont propres avec nos forces, nos défis, nos limites.

Nous avons tous un potentiel qui ne demande qu'à être développé pleinement. Bref, nous sommes tous différents, mais surtout UNIQUES!

Cette semaine, j'ai été de passage dans les classes, pour justement discuter des différences. La différence peut parfois « faire peur » comme le mentionnent certains élèves, mais en prenant le temps d'apprendre à se connaître, s'informer et s'écouter, cette peur se transforme. Tout au long du mois, il sera donc question à l'école de tolérance, d'empathie, de bienveillance.

Ensemble, cultivons ces valeurs qui feront du bien à notre monde !

Christiane Guyonneau
La directrice

Mesure alimentaire

L'an prochain, certains de nos élèves bénéficieront de la mesure alimentaire. Ils pourront donc recevoir, pour une petite somme, un repas chaud, tous les midis. À la fin mai, je vous informerai davantage concernant cette mesure.

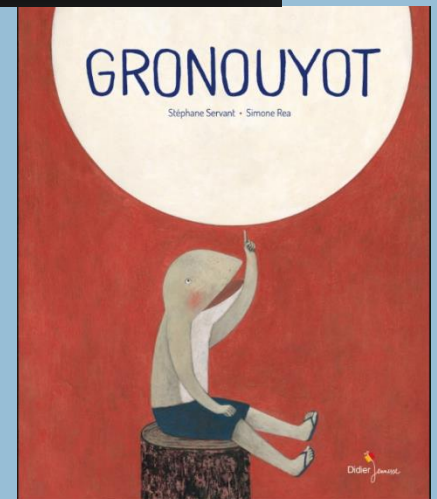
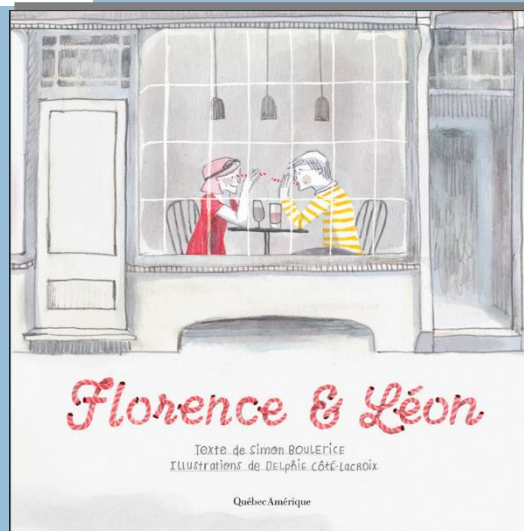
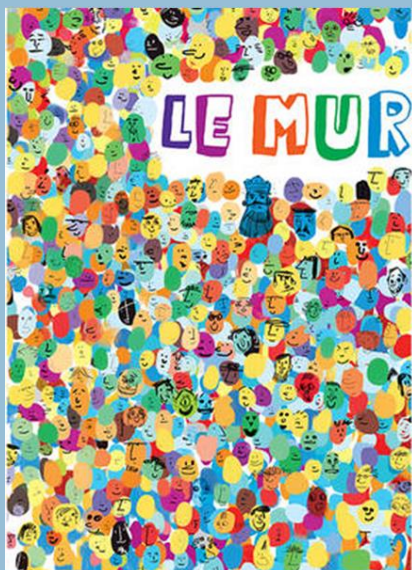
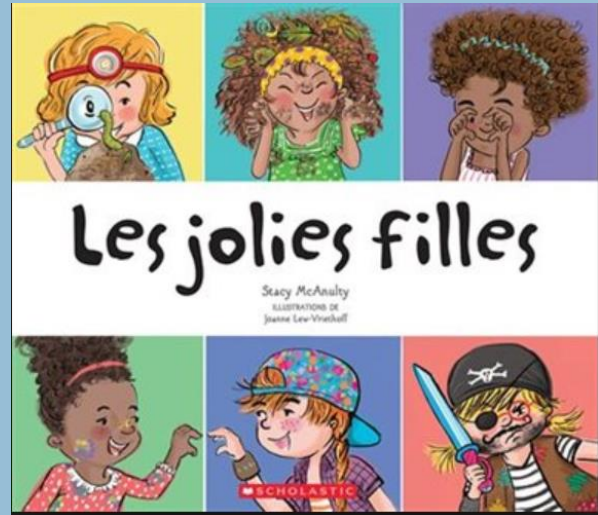
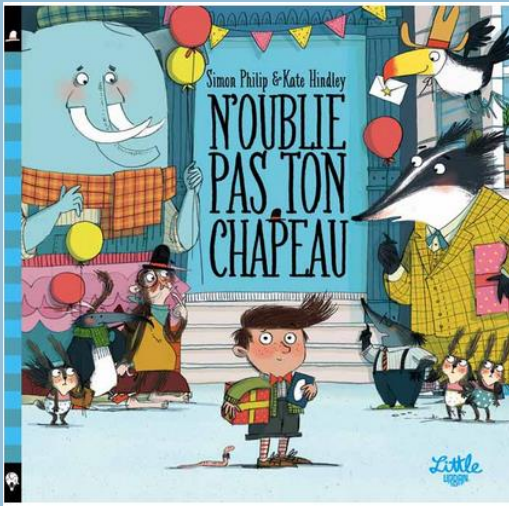
Saviez-vous que...

- *Dans le cadre du projet Esteban, les élèves de 3e année ont assisté à un atelier sur les voitures solaires? L'atelier a été présenté par un ingénieur de l'École Polytechnique de Montréal.*
- *Les élèves de la classe 12A ont dégusté un repas communautaire avec leurs parents ?*
- *Les élèves de 4e année abordent le thème des pirates ?*
- *Les élèves de la maternelle et du 1er cycle ont pu découvrir la musique classique, grâce à une représentation du Carnaval des animaux du compositeur Camille Saint-Saëns*
- *Les élèves de 5e année conçoivent un prototype automobile ?*

Voici quelques traces de la vie de l'école

La vie d'école

Aborder les différences grâce aux albums jeunesse



Les lectures de Mme Christiane



Dates importantes

5 avril : journée pédagogique

24 avril : conseil d'établissement

19 avril : Congé

22 avril : Congé

Avril, mois de l'autisme

Le TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME fait partie de l'ensemble des troubles neurodéveloppementaux décrit dans le DSM-V. C'est une CONDITION, un ÉTAT permanent, et non une maladie.

Les personnes autistes ont des difficultés marquées dans deux domaines : la communication et les interactions sociales et les comportements, activités et intérêts restreints ou répétitifs. Cela ne veut pas dire qu'elles vivent les mêmes défis ou qu'elles se ressemblent, CELA VEUT DIRE QUE LEURS DIFFICULTÉS LIÉES À L'AUTISME SE SITUENT DANS CES CATÉGORIES, À DES DEGRÉS VARIÉS ET VIA DES MANIFESTATIONS DISTINCTES.

La notion de SPECTRE fait référence à ce CONTINUUM de manifestations exigeant différents niveaux de soutien. Dans le DSM-V, on précise le besoin de soutien de la personne grâce à trois niveaux :
1. Requier un soutien 2. Requier un soutien important 3. Requier un soutien très important.

Un bon usage des MOTS...



L'AUTISME : LE TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

ÊTRE AUTISTE : C'EST UNE CONDITION / UN ÉTAT

UN(E) AUTISTE : ON PARLE D'UNE PERSONNE AUTISTE

Calendrier des épreuves MEES et CSDM

Niveau	Matière	Dates
2 ^e année	Mathématique	À compter du 21 mai (4 – 5 jours consécutifs)
4 ^e année	Mathématique	À compter du 21 mai (4 – 5 jours consécutifs)
4 ^e année	Français - Lecture	28 et 29 mai 2019
4 ^e année	Français - Écriture	4 au 6 juin 2019
6 ^e année	Français - Lecture	23 et 24 mai 2019
6 ^e année	Français - Écriture	28 et 29 mai 2019
6 ^e année	Mathématique	10 au 14 juin 2019

Les **motifs reconnus**, qui peuvent justifier l'absence d'un élève à une épreuve du Ministère sont les suivants :

- maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- décès ou mariage d'un proche parent
- convocation d'un tribunal
- participation à des activités culturelles ou religieuses officielles d'une communauté d'appartenance
- participation à une compétition sportive de haut niveau

PETITS RAPPELS

- + **Départ hâtif** : Svp, l'inscrire dans l'agenda de votre enfant avec l'heure du départ et/ou aviser la secrétaire par téléphone quelques heures à l'avance. Merci.
- + **Déménagement** : Vous déménagez ? Il est essentiel d'en informer la secrétaire de l'école et le service de garde. Merci !

De plus en plus de parents nous questionnent par rapport à l'utilisation des médias sociaux par leurs enfants. Voici un lien qui peut vous donner quelques informations :

<http://habilomedias.ca/pour-parents>

En voici en exemple :

Document 3 :

Questions à poser à vos enfants sur le réseautage social

Si vos enfants vous disent qu'ils veulent s'inscrire à une plateforme de réseautage social, une bonne première question à poser est de leur demander de vous en parler en détail. Ainsi, vous aurez une meilleure idée de leur motivation et saurez dans quelle mesure ils connaissent la plateforme.

Selon ce que vous apprendrez de cette première question, vous pouvez aller plus loin et poser des questions comme celles qui suivent :

- Pourquoi veux-tu l'utiliser?
- Qu'aimes-tu du site?
- Avec qui voudrais-tu entrer en contact?
- Quel utilisateur du site connais-tu déjà?
- Comment peux-tu contrôler qui peut entrer en contact avec toi?
- Comment peux-tu contrôler qui voit le contenu que tu y publies?
- Que peux-tu faire si quelqu'un voit ou partage du contenu que tu ne voulais pas qu'il voie ou partage?
- Que peux-tu faire si quelqu'un t'embête ou est méchant avec toi?

Au-delà des questions sur des plateformes précises, une bonne façon de commencer la discussion avec vos enfants est d'établir les choses qu'il n'est PAS permis de faire sur les réseaux sociaux, et de déterminer pourquoi il ne s'agit pas de bons choix.



Règles d'utilisation des médias sociaux – Fiche-conseil

Nous vous conseillons d'établir une entente ou des règles de base avec votre famille pour réagir l'utilisation des réseaux sociaux. C'est une excellente occasion de collaborer avec vos enfants pour déterminer les façons d'agir de manière responsable et avec discernement et prudence sur les réseaux sociaux. Voici quelques suggestions:

- Je ne suivrai que les personnes que je connais personnellement.
- Je ferai toujours lire à un adulte tout message qui me met mal à l'aise ou qui me fait peur.
- Je ne partagerai aucun renseignement personnel comme mon âge, mon adresse et le nom de mon école.
- Je n'indiquerai à personne où je me trouve : je désactiverai tout paramètre de localisation permettant de déterminer exactement où je me trouve ou les endroits où mes photos ont été prises.
- Je ne publierai aucune photo que je ne souhaite pas que mes parents, professeurs ou grands-parents voient, parce que les photos peuvent être partagées à grande échelle avec n'importe qui en quelques secondes à peine.
- Je créerai seulement des mots de passe qui sont difficiles à deviner, mais que je retiens facilement. Je ne révélerai mes mots de passe à personne (sauf à mes parents ou à un adulte à qui je peux faire confiance), même pas à mon meilleur ami.
- Je vérifierai toujours mes paramètres de confidentialité ou je les vérifierai avec mes parents.
- J'appliquerai la règle d'or consistant à traiter chacun comme j'aimerais être traité moi-même. Je réfléchirai à mes commentaires et à mes messages avant de les publier. Ils devront être vrais, utiles, inspirants, nécessaires et aimables
- Je ne téléchargerai ni n'étiquetterai aucune photo d'autres personnes sans leur permission.



LE CENTRE CANADIEN
D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET
DE LITTÉRATIE NUMÉRIQUE

*La communauté
vous informe*

Les Copains Saint-Simon

DANSE DE PÂQUES

Vendredi 12 avril 2019

Heures : 19h00 à 21h30

Pour qui : 5-13 ans

Entrée : Gratuit



Lieu : Gymnase de l'école Saint-Simon

Dorénavant les enfants âgés de 13 ans devront

Apporter obligatoirement leur carte

Étudiante ou leur carte d'assurance maladie

Pour pouvoir entrer.

Aucun ado de 14 ans et plus ne sera accepté !!!!

Dépanneur sur
place:

Pizza : 2,00\$

Tous les autres
articles sont 1.00\$

Croustille

Mais soufflé

Liqueurs

Chocolat

Bonbons

!!!AMENER VOTRE FAMILLE ET VOS AMIS !!!

(NOUS DEMANDONS AUX PARENTS DE VENIR CHERCHER LES ENFANTS DANS LE GYMnaseE)



Chers parents,
Avec le beau temps qui revient, il est maintenant temps de penser à l'été.

Les Copains de St-Simon ont la solution pour vous.

Notre camp de vacance vise au développement de l'enfant par le jeu.

Les activités proposées s'adressent aux **jeunes de 5 à 13 ans*** un environnement d'apprentissage dans un cadre récréatif et accessible.

De plus, Les Copains de Saint Simon offrent leurs services dans les deux langues officielles, le français et/ou l'anglais. Thématiques variées, sports, loisirs, arts, musique, chansons et sorties, seront au rendez-vous..

Venez inscrire votre enfant, la période d'inscriptions est le **lundi 8 et le mardi 9 avril de 19h à 21h** dans l'entrée principale **de l'école St-Simon Apôtre.**

Vous devez avoir en main lors de l'inscription :

- ✓ Le numéro d'assurance maladie de votre enfant
- ✓ Le numéro d'assurance social du parent (pour relevé 24)
- ✓ Une photo récente de l'enfant

Sans ces informations l'inscription de votre enfant ne sera pas prise en considération.

***Les enfants de 5 ans doivent avoir complété leur maternelle en juin 2019.**

Merci de votre collaboration. Nous vous attendons en très grand nombre.

Nathalie Jalbert
Coordonnatrice
514-872-3273



Parents-Secours du Québec

Conseils de sécurité face aux inconnus

Conseils aux enfants

- Déplace-toi en compagnie d'un ami, d'un parent, d'un adulte ou en groupe dans les corridors sécuritaires. Ne sort pas seul le soir.
- Utilise un parcours habituel, évite les terrains vacants, les boisés, les chantiers de construction et les rues mal éclairées.
- Rappelle-toi ton adresse et ton numéro de téléphone.
- Ne t'approche pas de la voiture d'un automobiliste qui demande des indications. Répond-lui poliment, sans t'approcher.
- Ne monte pas dans une voiture avec un inconnu, peu importe la raison.
- Préviens tes parents lorsque tu montes dans la voiture d'une personne connue.
- Crie et cours si un inconnu veut te faire monter de force dans sa voiture. Rapporte l'incident le plus rapidement à tes parents, à ton professeur ou à un policier.
- Si un ami monte dans la voiture d'un inconnu, note le numéro d'immatriculation et signale-le immédiatement au 911, à tes parents ou à ton professeur.
- Refuse les invitations, les bonbons, l'argent ou les cadeaux d'un inconnu.
- Méfie-toi des inconnus qui sollicitent ton aide pour nourrir, te donner ou retrouver un petit animal.
- Informe tes parents de l'endroit où tu vas et avec qui tu y vas.
- Ne laisse aucun inconnu te toucher.
- Si tu as besoin d'aide, alerte la première personne de confiance que tu rencontres : un policier, un brigadier scolaire, un membre du personnel de l'école, un facteur, un chauffeur de taxi, une famille membre de Parents-Secours.

Message aux parents Parents-Secours recrute des foyers-refuges dans Ahuntsic !

Infos sur :



Infos par ✉ : Ahuntsic@parentssecours.ca

GRANDE CONSULTATION PUBLIQUE

DES IDÉES,
UNE DESTINATION:
AHUNTSIC-CARTIERVILLE!

PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS – ÉTAPE 2

Jeudi 11 avril

au sous-sol de l'église Saint-Jude, 10120, av. D'Auteuil

Formule portes ouvertes de 16 h à 20 h 30

Groupes de discussion :

- de 16 h 30 à 17 h 30, la sécurité des déplacements entre la maison et l'école
- de 18 h 30 à 19 h 30, les scénarios de pistes cyclables sur les rues Sauriol et Prieur

Réfléchissons les solutions ensemble!

Inscription et information à www.realisonsmtl.ca/pldac

